

**PROMULGATION**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 6 avril 2021, les règlements suivants :

- N° 1229-2021 Règlement sur la reconduction du programme d'aide professionnelle pour la mise en valeur du patrimoine immobilier de la Ville de Rimouski
- N° 1230-2021 Règlement modifiant le Règlement 35-2002 concernant la paix et le bon ordre
- N° 1231-2021 Règlement modifiant le Règlement 966-2016 concernant les nuisances et abrogeant le Règlement 99-2003 concernant l'entretien d'hiver des rues et trottoirs

1. Ces règlements entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 14 avril 2021.
2. Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski.

**DONNÉ À RIMOUSKI, CE 14<sup>E</sup> JOUR D'AVRIL 2021**



Le greffier  
Julien Rochefort-Girard, avocat